



Le Saint-Siège

STATION ET PROCESSION PÉNITENTIELLE
EN L'ÉGLISE SAINT-ANSELME
À LA BASILIQUE SAINTE-SABINE SUR L'AVENTIN

MESSE, BÉNÉDICTION ET IMPOSITION DES CENDRES

HOMÉLIE DU PAPE BENOÎT XVI

Basilique Sainte-Sabine
Mercredi des Cendres, 22 février 2012

[Vidéo]

Galerie photographique

Vénérés frères, chers frères et sœurs !

Avec ce jour de pénitence et de jeûne — le mercredi des cendres — nous commençons un nouveau chemin vers la Pâque de la Résurrection: le chemin du carême. Je voudrais m'arrêter brièvement pour réfléchir sur le signe liturgique de la cendre, un signe matériel, un élément de la nature, qui dans la liturgie devient un symbole sacré, très important en cette journée qui marque le début de l'itinéraire quadragésimal. Dans l'antiquité, dans la culture juive, l'usage de déposer de la cendre sur la tête comme signe de pénitence était commun, souvent associé à celui de s'habiller d'un sac ou de haillons. Pour nous chrétiens, en revanche, il n'y a que cet unique moment, qui possède par ailleurs une grande importance rituelle et spirituelle.

Tout d'abord, la cendre est l'un des signes matériels qui introduisent l'univers au sein de la liturgie. Les principaux sont évidemment ceux des sacrements : l'eau, l'huile, le pain et le vin, qui deviennent une véritable matière sacramentelle, un instrument à travers lequel se transmet la grâce du Christ qui parvient jusqu'à nous. Dans le cas de la cendre, il s'agit en revanche d'un signe non sacramentel, mais toutefois toujours lié à la prière et à la sanctification du peuple

chrétien : en effet, avant l'imposition individuelle sur la tête, une bénédiction spécifique des cendres est prévue — que nous accomplirons dans quelques instants —, avec deux formules possibles. Dans la première, celles-ci sont définies « austère symbole » ; dans la deuxième, on invoque directement sur elles la bénédiction et on fait référence au texte du *Livre de la Genèse*, qui peut également accompagner le geste de l'imposition : « Car tu es glaise et tu retourneras à la glaise » (cf. *Gn 3, 19*).

Arrêtons-nous un instant sur ce passage de la Genèse. Il conclut le jugement prononcé par Dieu après le péché originel: Dieu maudit le serpent, qui a fait tomber l'homme et la femme dans le péché ; ensuite il punit la femme, en lui annonçant les douleurs de l'accouchement et une relation inégale avec son mari; enfin, il punit l'homme, il lui annonce la fatigue du travail et maudit le sol. « Maudit soit le sol à cause de toi ! » (*Gn 3, 17*), à cause de ton péché. L'homme et la femme ne sont donc pas maudits directement comme l'est en revanche le serpent, mais, à cause du péché d'Adam, le sol, dont il avait été tiré, est maudit. Relisons le magnifique récit de la création de l'homme tiré de la terre : « Alors le Seigneur Dieu modela l'homme avec la glaise du sol, il insuffla dans ses narines une haleine de vie et l'homme devint un être vivant. Le Seigneur Dieu planta un jardin en Eden, à l'orient, et il y mit l'homme qu'il avait modelé » (*Gn 2, 7-8*) ; ainsi est-il écrit dans le livre de la Genèse.

Voilà donc que le signe de la cendre nous reconduit à la grande fresque de la création, où il est dit que l'être humain est une unité de matière et de souffle divin particulière, à travers la glaise du sol modelée par Dieu et animée par son haleine insufflée dans les narines de la nouvelle créature. Nous pouvons observer que dans le récit de la Genèse le symbole de la glaise subit une transformation négative à cause du péché. Alors qu'avant la chute, le sol est une potentialité entièrement bonne, irrigué par une source d'eau (*Gn 2, 6*) et capable, par l'œuvre de Dieu, de faire germer « toute espèce d'arbres séduisants à voir et bons à manger » (*Gn 2, 9*), après la chute et la malédiction divine conséquente, celui-ci produira des « épines et des chardons » et ce n'est qu'en échange de « peines » et de « la sueur du front » qu'il accordera ses fruits à l'homme (cf. *Gn 3, 17-18*). La glaise de la terre ne rappelle plus seulement le geste créateur de Dieu, entièrement ouvert à la vie, mais devient le signe d'un inexorable destin de mort : « Car tu es glaise et tu retourneras à la glaise » (*Gn 3, 19*).

Il est évident dans le texte biblique que la terre participe au destin de l'homme. Saint Jean Chrysostome dit à ce propos, dans l'une de ses homélies : « Tu vois comment après sa désobéissance tout lui est imposé [à l'homme] de manière contraire à son précédent style de vie » (*Homélie sur la Genèse 17, 9* : pg 53, 146). Cette malédiction du sol a une fonction curative pour l'homme, qui en raison des « résistances » de la terre devrait être aidé à rester dans ses limites et à reconnaître sa propre nature (cf. *ibid.*). C'est ainsi que s'exprime un autre commentaire antique, avec une belle synthèse, qui dit : « Adam fut créé pur par Dieu pour son service. Toutes les créatures lui furent données pour le servir. Il était destiné à être le seigneur et roi de toutes les créatures. Mais lorsque le mal parvint à lui et parla avec lui, il le reçut au moyen d'une écoute

extérieure. Ensuite, il pénétra dans son cœur et prit possession de son être tout entier. Lorsqu'il fut ainsi capturé, la création, qui l'avait assisté et servi, fut capturée avec lui » (Pseudo-Macaire, *Homélie* 11, 5 : pg 34, 547).

Nous disions il y a peu, en citant saint Jean Chrysostome, que la malédiction du sol a une fonction « curative ». Cela signifie que l'intention de Dieu, qui est toujours bénéfique, est plus profonde que la malédiction. En effet, celle-ci est due au péché et non à Dieu, mais Dieu ne peut pas ne pas l'infliger, car elle respecte la liberté de l'homme et ses conséquences, même négatives. A l'intérieur de la punition, et également à l'intérieur de la malédiction du sol, demeure donc une bonne intention qui vient de Dieu. Lorsqu'il dit à l'homme : « Car tu es glaise et tu retourneras à la glaise », avec la juste punition il entend également annoncer une voie de salut, qui passera précisément à travers la terre, à travers cette « glaise », cette « chair » qui sera assumée par le Verbe. C'est dans cette perspective salvifique que la parole de la Genèse est reprise par la liturgie du Mercredi des Cendres: comme invitation à la pénitence, à l'humilité, à garder à l'esprit sa propre condition mortelle, non pour finir dans le désespoir, mais pour accueillir, précisément dans notre mortalité, la proximité impensable de Dieu, qui, au-delà de la mort, ouvre le passage à la résurrection, au paradis finalement retrouvé. C'est dans ce sens que nous oriente un texte d'Origène qui dit : « Ce qui au début était chair, venant de la terre, un homme de glaise (cf. 1 Co 15, 47), et qui fut dissout à travers la mort et de nouveau rendu glaise et cendre — en effet, il est écrit : *car tu es glaise et tu retourneras à la glaise* — est fait renaître à nouveau de la terre. Ensuite, selon les mérites de l'âme qui habite le corps, la personne avance vers la gloire d'un corps spirituel » (*Traité des principes* 3, 6, 5 : Sch, 268, 248).

Les « mérites de l'âme », dont parle Origène, sont nécessaires; mais les mérites du Christ, l'efficacité de son Mystère pascal, sont fondamentaux. Saint Paul nous en a offert une formulation synthétique dans la deuxième Lettre aux Corinthiens, aujourd'hui objet de la deuxième lecture : « Celui qui n'avait pas connu le péché, Il l'a fait péché pour nous, afin qu'en lui nous devenions justice de Dieu » (2 Co 5, 21). La possibilité du pardon divin pour nous dépend essentiellement du fait que Dieu lui-même, en la personne de son Fils, a voulu partager notre condition, mais non la corruption du péché. Et le Père l'a ressuscité avec la puissance de son Esprit Saint et Jésus, le Nouvel Adam, est devenu, comme le dit saint Paul, « esprit vivifiant » (1 Co 15, 45), prémises de la nouvelle création. Le même Esprit qui a ressuscité Jésus d'entre les morts peut transformer nos cœurs, de cœurs de pierre en cœurs de chair (cf. Ez 36, 26). Nous l'avons invoqué il y a peu avec le Psaume *Miserere* : « Dieu, crée pour moi un cœur pur, restaure en ma poitrine un esprit ferme ; ne me repousse pas loin de ta face, ne m'enlève pas ton esprit de sainteté » (*Ps* 50, 12-13). Ce Dieu qui chassa nos ancêtres de l'Eden, a envoyé son propre Fils sur notre terre dévastée par le péché, il ne l'a pas épargné, afin que nous, fils prodiges, puissions revenir, repentis et rachetés par sa miséricorde, dans notre véritable patrie. Ainsi soit-il pour chacun de nous, pour tous les croyants, pour chaque homme qui, humblement, reconnaît avoir besoin de salut. Amen.

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana